

**ASSEMBLEE GENERALE
DE LA FEDERATION FRANÇAISE D'ATHLETISME**

**Cité Internationale Universitaire
17, boulevard Jourdan
PARIS**

ORDRE DU JOUR

- I. Ouverture de l'Assemblée Générale
- II. Rapport de la Commission de Vérification des pouvoirs
- III. Information sur la date de l'Assemblée Générale électorale
- IV. Information sur les dates du prochain Congrès Fédéral
- V. Présentation du Budget 2016
- VI. Clôture de l'Assemblée Générale

I. Ouverture de l'Assemblée Générale

En raison de l'absence du Président, le Secrétaire Général, **Jean-Marie BELLICINI**, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il donne les raisons de l'absence de **Bernard AMSALEM** qui n'a pu être présent, en raison d'un problème familial touchant l'un de ses proches, et qui demande, en conséquence, à être excusé. La parole est ensuite donnée au Vice-Président Délégué, **André GIRAUD**, qui, conformément aux statuts, est chargé de présider la séance.

André GIRAUD rappelle les circonstances qui ont conduit à la convocation de cette nouvelle assemblée générale, après que le budget 2016 n'ait pas été adopté par l'assemblée générale du 30 avril à Vannes. Il précise qu'aucune question ne sera éludée et souhaite une réunion sereine, ceci pour ne pas semer le doute dans les esprits à quelques jours d'échéances importantes et capitales que sont respectivement les Championnats d'Europe à Amsterdam et les Jeux Olympiques de Rio.

II. Rapport de la Commission de Vérification des pouvoirs

Jack ROULET, Président de la CSR, présente un rapport provisoire, puisqu'un certain nombre de délégués sont encore en train d'arriver.

La situation, à 14h42 est la suivante : nombre de délégués présents 172 sur 200 soit 86%, nombre de voix 245 961 sur 284 131, représentant 86.57%. La majorité absolue est, à l'heure actuelle, de 122 982 voix.

L'assemblée générale peut délibérer valablement. *

Il est procédé ensuite à un vote test, suite aux explications données quant à l'utilisation des boîtiers électroniques.

III. Information sur la date de l'Assemblée Générale électorale

André GIRAUD porte à la connaissance de l'assemblée, la date retenue pour l'Assemblée Générale électorale qui aura lieu le 17 décembre 2016 à Paris, le lieu exact sera précisé en temps utile.

IV. Information sur les dates du Congrès 2017

Le Congrès de la Fédération aura lieu les vendredi 14 et samedi 15 avril 2017, à Amiens (Hauts-de-France).

V. Présentation du budget 2016

La parole est donnée au Trésorier Général **Christian ROGGEMANS** pour la présentation des propositions de modification du budget ayant fait l'objet d'un vote négatif le 30 avril 2016.

Christian ROGGEMANS exprime sa satisfaction quant au nombre important de délégués présents, même si la date du 2 juillet n'est pas idéale, les Championnats de France cadets juniors à Châteauroux se déroulant lors de ce même weekend, également synonyme de période de vacances. Le nombre de délégués présents prouve qu'ils ont à cœur la vie de la Fédération. Il s'agit de la traduction de modalités démocratiques associatives qui honorent la vie de la Fédération.

Concernant la présentation du budget 2016, l'écueil rencontré le 30 avril portait sur le montant de la cotisation des Clubs.

Il est donc proposé, dans un premier temps un nouveau montant de cotisation fédérale et, en fonction du vote, une présentation des implications dans le cadre du budget.

L'Assemblée Générale du 30 avril avait voté contre le budget avec 57,61 % des voix contre 42,39 %. Dans ces conditions, il a fallu réunir un Comité Directeur puis cette Assemblée Générale. Ceci a été fait dans les plus brefs délais, compte tenu des obligations réglementaires et textuelles qui nous incombent.

Le Comité Directeur, qui s'est réuni le 14 mai a donc décidé de soumettre à l'Assemblée Générale une diminution de la cotisation de la part variable par licence, initialement prévue à 30 € et désormais proposée à 28 €. Cette diminution sera prise en compte, pour un tiers, sur l'année 2016 et, pour deux tiers, sur l'année 2017.

Le vote concernera donc une proposition d'augmentation du montant de la cotisation de 25,50 + 1,28 soit 26,68 € (montant 2016) à 28 € (reportée à l'année 2016, l'augmentation représente 0,55% du budget fédéral).

Suite à ces précisions, **Daniel ARCUSET**, membre du Comité Directeur, demande la parole.

Il s'adresse aux délégués qui représentent les 2 200 Clubs que compte la Fédération. La FFA est une Fédération de Clubs.

« Vous êtes donc la Fédération, comme vous êtes aussi votre Ligue ou votre Comité Départemental. C'est un tout. Ainsi, le 30 avril dernier, vous vous êtes exprimés en toute légitimité sur le compte financier 2015 et vous l'avez approuvé, non sans réserves. Vous vous êtes aussi exprimés sur le budget prévisionnel 2016 en le désapprouvant. Vous étiez dans votre rôle, en toute responsabilité à assumer. C'est en conséquence un

nouveau budget prévisionnel 2016 qui va vous être présenté après le vote sur la cotisation.

Le Comité Directeur FFA que vous avez élu en 2012, l'a adopté le 14 mai à la quasi-unanimité. Il est aussi dans son rôle et en responsabilité redevable, en vous ayant clairement entendu.

Le budget de la FFA est environ de 22 millions d'€, alors qu'il était de moins de 15 millions d'€ il y a encore quelques années. Ce budget, est sans comparaison, ni raison de comparaison avec notre environnement au sein des Clubs, de nos Ligues, de nos Comités Départementaux.

C'est une réalité que le compte de résultats 2015 a fait apparaître un déficit relativement important dû aux secteurs sportif et événementiel, et non à des surcharges de fonctionnement ou à un train de vie fédéral accru.

Deuxième réalité, il faut aussi rappeler que la FFA n'a aucune dette ni aucun emprunt en cours. Sa situation est doublement saine : elle est propriétaire de son siège. S'il est un impératif, en revanche, c'est bien la nécessité d'anticipation sur des situations ou conjonctures exceptionnelles qui ont amené à ce déficit, l'obligation d'un suivi et d'un contrôle des autorisations d'engagement plus rigoureux. Les services financiers de la FFA doivent y contribuer pour permettre au Comité Directeur de décider des régulations et autorisations nécessaires.

S'il est une troisième réalité, c'est que les nouveaux statuts et le règlement intérieur de la FFA que vous avez adoptés à une très large majorité en avril, constituent l'outil qui était indispensable. Je suis heureux d'ailleurs d'avoir contribué de manière décisive à cette nouvelle rédaction.

Quatrième réalité, la France de l'athlétisme compte parmi les toutes premières nations en Europe et même au niveau mondial tant par ses résultats que par son savoir-faire organisationnel, par sa présence dans tous les championnats et par sa politique antidopage. Nous devons donc, en toute objectivité et responsabilité, assumer cette image, l'entretenir et la préserver. Pour cela, la maîtrise budgétaire est indispensable. Notre Fédération, en bien des occasions, a démontré qu'elle savait le faire et saura encore le faire.

Pour cela, nous devons aussi dégager des excédents budgétaires suffisants pour des investissements budgétaires d'avenir, pour pérenniser une politique de développement équilibrée, en appui sur les Ligues, les Comités et les Clubs, pour permettre la maîtrise des choix événementiels et d'organisation de championnats internationaux.

Cinquième réalité, nos partenaires économiques, les collectivités territoriales nous font confiance. Leur apport financier est conforté, renouvelé, malgré le retrait de l'un d'entre eux pour des raisons qui ne tiennent pas à la FFA. Ce n'est pas du mécénat. Nous avons, en retour, des obligations conventionnées dont l'organisation d'événements et de retours en communication, avec la qualité requise à leur image et à la nôtre. C'est un coût qui doit être et sera maîtrisé.

Sixième réalité, la subvention et le financement ministériels, dans un contexte contraint, sont à ce jour moins impactés pour notre Fédération que pour bien d'autres. Le budget

prévisionnel 2016 tient compte de toutes ces réalités et d'une septième : celle des raisons de votre expression de rejet du budget le 30 avril dernier.

Le Comité Directeur vous a entendus et vous propose un budget prévisionnel 2016 révisé, qu'il a approuvé à une très forte majorité. Il dégage, par sincérité, une prévision d'un excédent budgétaire sain et nécessaire pour l'avenir, sans préjudice pour les actions sportives, la capacité événementielle, les aides aux Clubs, les représentations internationales de nos équipes de France, pour les actions liées au développement de toutes les pratiques.

Pour conclure, chers amis délégués, tous et chacun responsables et conscients des enjeux, du moins je veux le croire, vous détenez aujourd'hui dans vos mains la décision, j'aimerais vous le dire et je le dis, le vote du raisonnable. Merci de votre attention ».

André GUIGNE délégué des Pays de la Loire,

demande la parole et explique qu'il est intervenu un certain nombre de fois ces dernières années sur les bilans financiers et les propositions de budget.

« J'avoue qu'à titre de représentant à la fois de mon Club et des Clubs de notre Ligue, il s'agit d'un budget compliqué, difficile à expliquer à nos Clubs. Il appartient maintenant aux délégués que nous sommes de prendre nos décisions.

Nous arrivons à la fin d'une mandature, avec de nouvelles échéances importantes à venir sur la mandature prochaine, avec une équipe renouvelée. Le 17 décembre, nous aurons l'occasion d'élire une nouvelle équipe. Il convient que cette nouvelle équipe parte sur des bases sereines.

Ce budget est compliqué à mettre en œuvre, mais il maîtrise l'avenir. Le Comité Directeur et son Trésorier ont fait en sorte qu'il n'y ait pas de « galopade » conduisant à ce que, les années suivantes, la Fédération se retrouve en difficulté.

Je suis donc favorable à ce que ce budget soit voté. Je formulerais une simple remarque. Dans les années passées, nous avons constaté que, parfois, certains services ou secteurs avaient des difficultés à maîtriser leur budget. Je pense qu'il sera important que la nouvelle équipe fasse en sorte que les budgets votés secteur par secteur puissent être, sauf exception, respectés ».

André GIRAUD, propose, comme il n'y a pas d'autre intervention, de passer au vote sur la cotisation fédérale.

Le vote porte sur l'approbation de la proposition du Comité Directeur de fixer le tarif de la cotisation variable par licence à 28 €.

La proposition est approuvée à la majorité : 86,73 % de votes pour (206 261 voix), 13,27 % de votes contre (31 564 voix). 9 942 bulletins blancs.

André GIRAUD tient à remercier les délégués pour cet accord sur le vote de la part fédérale qui va permettre au Trésorier de présenter le budget général 2016, avec les adaptations, compte tenu du vote positif.

Christian ROGGEMANS remercie également les délégués pour la confiance témoignée au Comité Directeur et à son Trésorier.

Il passe ensuite à l'étude du budget prévisionnel 2016 proprement dit. Il étaye ses propos par un diaporama, les délégués ayant en leur possession le document financier transmis.

Il effectue tout d'abord un point sur l'exécution des dépenses, telles qu'elles ont été vécues depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 30 juin. Il n'y avait pas de base légale pour asseoir les comparaisons et nos analyses et ce qui a été présenté le 30 avril a été retenu, étant donné que, dans tous les secteurs, les crédits étaient en diminution sensible par rapport au budget prévisionnel, voté en 2015 (22 970 000 €) et par rapport aux dépenses constatées dans le réalisé 2015 (23 733 000 €).

Sur ces bases, on peut constater que, pour le 1^{er} semestre 2016, il n'y a pas de dérapage. Les postes les plus importants étaient quelques compétitions internationales. Les Championnats de France Elite et de Cross-Country n'entraîneront pas, a priori, de déficit par rapport aux crédits impartis.

Cependant, le 3^e trimestre est porteur de dépenses importantes, avec des compétitions internationales majeures : les Championnats d'Europe à Amsterdam, les Jeux Olympiques à Rio, les Championnats d'Europe cadets à Tbilissi, les Championnats du Monde juniors en Pologne. Il faudra également prendre en compte le DécaNation et le Meeting de Paris.

Au niveau des championnats internationaux, il faudra faire en sorte que les dépenses soient dans « l'épure » qui a été provisionnée. Le Trésorier rappelle qu'il a affirmé à plusieurs reprises, à la fois au Comité Directeur et récemment dans la presse, qu'il ne concevait pas que, pour des raisons financières, des athlètes soient privés de participation, dès lors qu'ils remplissaient les critères de qualification sportifs. Les résultats actuels qui sont souvent excellents, le confortent dans cette optique.

Pour le DécaNation, qui se déroulera à Marseille, les collectivités locales octroient à la Fédération des aides financières importantes, qui n'ont jamais atteint une telle hauteur pour cette organisation. A priori le DécaNation 2016 devrait être à l'équilibre, et peut être dégager un léger excédent.

Pour le Meeting de Paris, la billetterie semble être en retrait par rapport aux années précédentes. Les personnes en charge de cette organisation, sont arrivées à la conclusion que la nouvelle appellation « Meeting de Paris » n'était pas suffisamment « porteuse » pour le grand public, par rapport aux appellations antérieures « Meeting Areva ou Meeting de Saint-Denis ».

Compte tenu du fait que la Fédération a perdu, pour ce Meeting le partenariat Areva, le montant des dépenses a été réduit de 500 000 à 550 000 €. Le Trésorier Général espère que l'équipe de France obtiendra de bons résultats lors des Championnats d'Europe et des Jeux Olympiques, ce qui pourrait favoriser la vente de billets.

Au niveau des orientations financières, il a été fait le choix de tenter de reconstituer, avec un résultat de 750 000 €, le report à nouveau de la Fédération, qui a été réduit à moins de 300 000 € à la suite du résultat négatif 2015. Le report à nouveau, à la date du 1^{er} janvier 2017, serait ainsi porté à un peu plus d'un million d'€.

Cette disposition peut être critiquée puisqu'elle réduit d'autant la marge de manœuvre de la Fédération, mais elle est essentielle à sa vie et à sa pérennité. Elle est également essentielle pour permettre à la nouvelle équipe, quelle qu'elle soit, à l'issue des élections du mois de décembre, de pouvoir fonctionner normalement.

L'arrêt du financement d'Areva est pris en compte dans ce budget.

Le total des charges, par rapport au budget prévisionnel 2015 qui était de 22 970 000 € est en baisse à 22 070 000 €, soit une réduction de 900 000 €. Le montant total des produits et des charges s'équilibre à 22 070 000 €.

Au niveau de la modification des produits, la décision prise par l'Assemblée Générale, suite au premier vote, fait que les recettes des adhérents et des Clubs diminuent de 200 000 euros, par rapport au budget présenté le 30 avril. Cette ligne de crédit passe à 8 930 000 €, les autres sources de produits restent identiques à ce qu'elles étaient le 30 avril.

Ainsi, pour le budget 2016, 40,5 % correspondent aux recettes provenant des adhérents et des Clubs, 24,55 % aux subventions du Ministère, des collectivités locales, de l'AEA et de l'IAAF, 21,77 % aux partenariats et 13,23 % aux autres produits.

La cotisation Club retenue étant de 28 € et non de 30 €, les lignes de crédit, pour le suivi des équipes de France et pour la structuration territoriale sont en diminution. Pour le suivi des équipes de France, la somme initialement prévue est réduite de 140 000 €, ce qui fait un montant de 6 264 000 euros, soit une réduction de 837 000 € par rapport à ce qui avait été réellement dépensé en 2015.

Par contre, les chiffres concernant l'athlétisme piste, l'athlétisme des jeunes, l'athlétisme hors stade et l'athlétisme santé ne changent pas par rapport au budget présenté le 30 avril.

Le budget prévu pour la formation et celui pour l'administration ne changent pas.

Christian ROGGEMANS précise encore que pour la structuration des Clubs, rien n'a été changé en ce qui concerne les crédits prévus pour la labellisation. A priori, la labellisation suit son cours ; elle prendrait en compte la situation au 31 août 2016, ce qui pourrait donner lieu à un paiement au cours du dernier trimestre.

Il a également fallu prendre en compte la tenue d'un Comité Directeur et d'une Assemblée Générale supplémentaires. La ligne budgétaire en question a donc été augmentée de 40 000 €.

Pour mémoire, au niveau des salaires, des charges, des indemnités des cadres techniques et du fonctionnement, la FFA devrait dégager, cette année, une économie de 264 000 €.

Christian ROGGEMANS termine là son exposé et se dit prêt à répondre aux questions.

Constatant l'absence de questions, **André GIRAUD** propose de passer au vote.

Le vote porte sur l'approbation du budget 2016 présenté ce jour, par le Trésorier, au nom du Comité Directeur.

Le budget 2016 proposé par le Comité directeur est approuvé à la majorité : 84,98 % de votes pour (203 517 voix), 15,02 % de votes contre (35 964 voix). 15 564 bulletins blancs.

André GIRAUD remercie les délégués pour la confiance témoignée. Il précise que la FFA peut aujourd'hui terminer l'exercice avec un budget prévisionnel. Comme l'a expliqué le Trésorier, le premier semestre a été parfaitement maîtrisé. Il appartient à tous les acteurs de l'athlétisme et aux responsables, de faire en sorte de maîtriser cette deuxième partie de l'année, de façon à atteindre, en fin d'année, les objectifs fixés.

Avant de clôturer cette Assemblée Générale, il donne des nouvelles rassurantes concernant les partenariats. Grâce au travail réalisé par le service marketing et aux contacts qui ont été noués avec eux, tous les partenaires, à l'exception d'Areva, ont renouvelé leur confiance à la Fédération pour la prochaine Olympiade. Certains partenariats sont même en nette augmentation (Asics).

Les droits de diffusion télévisuelle seront certainement en forte hausse par rapport à ceux, antérieurs. Ceci montre que les produits que la Fédération d'athlétisme propose aujourd'hui au grand public sont intéressants pour la télévision. Normalement, grâce à ces droits de télévision, l'exercice 2017, quelle que soit l'équipe qui aura en charge de le mettre en œuvre, devrait être beaucoup plus « confortable » que celui de 2016, après le « rattrapage » que nous nous efforçons de réaliser cette année.

Christian ROGGEMANS souhaite adresser un message à titre personnel à l'ensemble des délégués, puisque c'est la dernière fois qu'il s'adonne à la présentation du budget fédéral. Il a présenté les bilans et les budgets prévisionnels pendant quinze ans. Ainsi, il a été amené à présenter à l'Assemblée Générale des résultats déficitaires pour trois exercices. Il a aussi été amené à présenter des résultats excédentaires, mais à ses yeux, les résultats excédentaires n'ont jamais été suffisants pour que la Fédération dispose d'une assise solide.

Il remercie toutes les personnes qui lui ont accordé leur confiance au cours des quinze dernières années. Il les remercie également de lui avoir permis de vivre dans cet exercice de démocratie associative et fédérale, une expérience à laquelle il n'avait jamais été confronté. Merci à tous, sincèrement et du fond du cœur !

André GIRAUD clôt cette Assemblée Générale en remerciant encore une fois les délégués pour la confiance témoignée. Il avait formulé le souhait que cette Assemblée Générale soit responsable et sereine. Ce fut le cas. Merci à tous !

André GIRAUD
Vice-Président délégué

Jean-Marie BELLICINI
Secrétaire Général

* La situation, à 14h56 a évolué puisque le nombre de délégués présents est désormais de 180 sur 200 soit 90%, nombre de voix 255 045 sur 284 131, représentant 89,76%. La majorité absolue est, à l'heure actuelle, de 127 524 voix.

BUDGET FFA 2016

ACTIONS	CHARGES		RECETTES	
1. ATHLETISME PISTE				
Championnats de France	593 500 €		Championnats de France	484 000 €
Chronométrages, partenariats techniques	15 000 €		ASICS équipements	110 000 €
1A. Championnats de France sur Piste		703 500 €		
Divers PET, CGE	75 000 €			
Meetings Nationaux	150 000 €			
Circuit indoor	19 700 €			
DécaNation	600 000 €		DécaNation	600 000 €
Fly EUROPE	200 000 €		Fly Europe	200 000 €
Meeting de PARIS	2 225 000 €		Meeting de PARIS	2 259 000 €
1B. Organisations		3 269 700 €		
Autres recettes partiellement imputées :				
Droits marketing			Subventions M S	10 000 €
1C. Communication et droits marketing	250 000 €	250 000 €		
Match d'Epreuves Combinées en salle			Partenariat	1 300 000 €
1D. Evénements internationaux	20 000 €	20 000 €		
Salaires	746 000 €		Subventions collectivités	50 000 €
Indemnités Cadres Techniques	125 000 €			
Frais de fonctionnement	30 000 €			
1E. Salaires & Fonctionnement		901 000 €		
Sous-total ATHLETISME PISTE		5 144 200 €		5 013 000 €
2. COLLECTIFS EQUIPES de France				
Stages	728 000 €			
Plans de développement	164 000 €			
Championnats internationaux Seniors	621 490 €			
Coupes d'Europe Seniors	57 530 €			
Match EC en salle, DN, Fly	25 886 €			
Club France	45 000 €			
Equipements ASICS (EM)	400 000 €		ASICS	400 000 €
Achat Equipements ASICS	100 000 €			
2A. Suivi Elite et - 23 ans		2 141 906 €	Compétitions HN	160 000 €
Stages Jeunes	80 000 €			
Championnats internationaux Cadets-Juniors-Espoirs	164 030 €			
Matchs Cadets-Juniors-Espoirs	87 364 €			
Meetings Jeunes	8 000 €			
Autres compétitions internationales	8 000 €			
2B. Suivi des Jeunes (- de 20 ans)		347 394 €		
Regroupement & Préparation des athlètes	115 000 €			
2C. Suivi des Jeunes (- de 18 ans)		115 000 €		
Aides Personnalisées	750 000 €		Subvention MS	750 000 €
Suivi socio-professionnel	40 000 €			
Aide aux Athlètes (Clubs)	600 000 €			
Pôle France (INSEP-Montpellier-Clermont)	631 400 €		Participations pôles	160 000 €
2D. Accompagnement des athlètes		2 021 400 €		
Suivi Médical	180 000 €			
Suivi Compétitions et Stages	160 000 €			
Suivi médical Pôles France	20 000 €			
Colloque médical	25 000 €			
D A M (matériel, fonctionnement, développement, formation)	35 600 €			
Lutte anti-dopage	10 000 €			
2E. Médical		430 600 €	Subvention MS médical	334 000 €
Frais Agence de Com. Et campagne institutionnelle	55 000 €		Autres recettes partiellement imputées :	
2F. Communication		55 000 €		
Salaires	793 000 €		Subventions Ministère des S	1 960 000 €
Indemnités Cadres Techniques	220 000 €		Subventions collectivités p	190 000 €
Frais de fonctionnement	140 000 €		Partenariat	1 500 000 €
2G. Salaires & Fonctionnement		1 153 000 €	Participations stages, divers	67 000 €
Sous-total COLLECTIFS EQUIPES de France		6 264 300 €		5 521 000 €
3. ATHLETISME DES JEUNES				
3A. Actions groupées	65 000 €			
3B. Actions scolaires	48 000 €			
3C. Développement Jeunes - 7 ans	12 000 €			
3D. Développement Jeunes - 12 ans	15 000 €			
3E. Développement Jeunes - 16 ans	15 000 €		Subvention MS	215 000 €
3F. Action Minimales	111 000 €			
3G. Salaires & fonctionnement		52 000 €		
Sous-total ATHLETISME DES JEUNES (- 16 ans)		318 000 €		215 000 €

BUDGET FFA 2016

ACTIONS	CHARGES		RECETTES	
4. ATHLETISME HORS STADE				
Développement de la pratique Hors stade	217 000 €			
4A. Développement de la pratique HS		217 000 €		
Championnats	252 500 €	252 500 €	Championnats	130 000 €
Chronométrages, partenariats techniques	90 000 €			
Frais divers championnats	25 000 €			
Equipements ASICS	100 000 €		ASICS	100 000 €
Courses Hors stade à Label	55 000 €			
Circuit national de Trail (TTN)	20 000 €		Droits à labels	270 000 €
Cross Country Tour National (CCTN)	20 000 €			
Challenge des Clubs Hors Stade	12 000 €			
Marche Nordique Tour	10 000 €			
Ekiden de Paris	300 000 €		Ekiden	300 000 €
Journée "La France en courant"	15 000 €			
Paris Alsace	20 000 €			
Evènement Trail	10 000 €			
Championnat d'Europe des 24 H	5 000 €			
Marathon de Toulouse	350 000 €		Autres recettes partiellement imputées :	
4B. Organisations		1 032 000 €		
4C. Communication & droits marketing	113 000 €	113 000 €	Subvention MS	45 000 €
Salaires	235 000 €		Subventions collectivités	160 000 €
Indemnités Cadres Techniques	80 000 €			
Frais de fonctionnement	20 000 €		Partenariat	300 000 €
4D. Salaires et fonctionnement		335 000 €		
Sous-total ATHLETISME HORS STADE		1 949 500 €		1 305 000 €
5. ATHLE SANTE LOISIR				
Promo ASL, journée de la forme, Belambra	170 000 €			
Equipements ASICS	40 000 €		ASICS	40 000 €
5A. Promotion ASL		210 000 €		
Développement CAS	40 000 €			
5B. Développement Clubs Athlé Santé Loisirs		40 000 €		
Frais Agence de Communication			Autres recettes partiellement imputées :	
5C. Communication	25 000 €	25 000 €	Subvention MS	20 000 €
Salaires	122 000 €		Partenariat	200 000 €
5D. Salaires et fonctionnement		122 000 €		
Sous-total ATHLE SANTE LOISIR		397 000 €		260 000 €
6. FORMATIONS				
Formation initiale et continue Dirigeants	7 000 €			
Formation des formateurs	3 000 €			
Formation CoSmoS	1 000 €			
Aides aux Ligues (Dirigeants)	8 000 €			
6A. Formation des Dirigeants		19 000 €		
Formations fédérales	7 000 €			
Jeunes Juges	5 000 €			
Aides aux Ligues (Officiels)	10 000 €			
6B. Formation des Officiels		22 000 €		
Formation des Cadres Techniques	75 000 €			
Formation des Entraîneurs	324 000 €			
6C. Formation des Cadres Techniques et des Entraîneurs		399 000 €	Participations CQP, CAS, fo	183 000 €
Aides formations des athlètes de Haut niveau, Media Traini	25 000 €			
6D. Formation des Athlètes		25 000 €		
6E. Formations autres	40 000 €	40 000 €	Autres recettes partiellement imputées :	
6F. Recherche	18 000 €	18 000 €		
Salaires	42 000 €		Subventions MS	150 000 €
Indemnités Cadres Techniques	10 000 €			
Frais de fonctionnement	10 000 €		Subventions publiques	25 000 €
6G. Salaires et fonctionnement		62 000 €		
Sous-total FORMATION		585 000 €		358 000 €
7. STRUCTURATION DES CLUBS ET ANIMATION TERRITORIALE				
Labellisation des Clubs	450 000 €			
Autres Aides aux Clubs	145 000 €			
7A. Aides au développement des Clubs		595 000 €		
Accompagnement territorial	20 000 €			
Contrats de progrès, CO Ligues	169 000 €			
Promotion du développement durable	5 000 €			
Plan Antilles - Guyane, développement OM	210 000 €			
Rencontre des Clubs	30 000 €			
7B. Animation territoriale		434 000 €	Subventions publiques	120 000 €

BUDGET FFA 2016

ACTIONS	CHARGES		RECETTES	
Relations avec Ligues et Comités (National)	20 000 €			
Relations autres (GIFA, AEFA, CNOSF, ...)	15 000 €			
Relations Institutionnelles avec Collectivités	50 000 €			
7C. Relations nationales		85 000 €		
Licences - licences dématérialisées	280 000 €		Cotisations Club fixes	300 000 €
Titres de Participation	32 000 €		Cotisations variables	8 190 000 €
7D. Gestion des adhérents et des clubs		312 000 €		
Site Internet	50 000 €		Pass'running	100 000 €
Outils de Communication Clubs	50 000 €			
Revue Athlétisme Magazine	315 000 €		Cotisations site internet	60 000 €
7E. Communication Interne		415 000 €		
SI-FFA - Licences et Clubs	50 000 €		Athlé Mag	90 000 €
SI-FFA - DEO	2 000 €		Autres recettes :	
SI-FFA - PERF (CALORG)	30 000 €		Droits de mutations	220 000 €
SI-FFA - AFS	60 000 €			
Logica	20 000 €		Vente aux adhérents	100 000 €
7F. Système d'Information		162 000 €		
Salaires	730 000 €			
Frais de fonctionnement	20 000 €			
7G. Salaires et fonctionnement		750 000 €		
Sous-total STRUCTURATION DES CLUBS ET ANIMATION TERRIT		2 753 000 €		9 160 000 €
8. STRUCTURE FEDERALE				
Assemblée Générale	135 000 €			
Comité Directeur	65 000 €			
Bureau Fédéral (réunions et séminaires)	25 000 €			
Commissions Nationales	100 000 €			
Groupes de Travail	13 000 €			
Conseils Interrégionaux	2 000 €			
8A. Structures Fédérales		340 000 €		
Représentation à l'Internationale	20 000 €			
Promotion des Relations Internationales	50 000 €		Subvention MS	40 000 €
Union Méditerranéenne d'Athlétisme	10 000 €			
Participation aux Congrès et Séminaires internationaux	15 000 €			
Fédérations francophones	10 000 €			
8B. Relations internationales		105 000 €		
Salaires	380 000 €			
Frais de fonctionnement	60 000 €			
8C. Salaires et fonctionnement		440 000 €		
Sous-total STRUCTURE FEDERALE		885 000 €		40 000 €
9. ADMINISTRATION				
Communication	196 000 €			
Publications réglementaires	10 000 €			
Publications pédagogiques	8 000 €			
Publications statistiques	20 000 €			
Publications autres	5 000 €			
Suivi plan de développement	78 000 €			
Prospection	5 000 €			
Panneautique événements	17 000 €		Divers, prorata TVA, CICE	178 000 €
Activation de Partenariat	45 000 €			
Etude Marketing	15 000 €			
9A. Communication & Marketing		399 000 €		
Fournitures, locations bureaux, entretien	600 000 €			
Affranchissements, téléphone, internet	150 000 €			
Honoraires et autres services extérieurs	170 000 €			
Impôts, assurances, frais bancaires	60 000 €			
Dotations aux amortissements	100 000 €			
Divers personnel (T.Resto & cotisation CE)	125 000 €			
9B. Siège fédéral		1 205 000 €		
Salaires	1 400 000 €			
Frais de fonctionnement	20 000 €			
9C. Salaires & fonctionnement (global avant répartition)		1 420 000 €		
Sous-total ADMINISTRATION		3 024 000 €		178 000 €
*** RESERVE		550 000 €	550 000 €	
*** ALEA		200 000 €	200 000 €	
TOTAL GENERAL CHARGES		22 070 000 €	TOTAL GENERAL RECETTES	22 070 000 €